ANNEXE 1 REFERENTIEL DU DIPLOME

C-REALISATION ET MISE EN OEUVRE

C1 - GARNISSAGE

- Eléments de garnissage :
 - Siège en 3 parties (fond, dossier, accotoirs)
 - Formes rectilignes et courbes
- C1.1 Une partie : garnissage traditionnel

guindage et garniture piquée

C1.2 - Une partie garnissage moderne

ressorts à arc ou sanglage élastique coupe et collage des mousses et autres

(latex ou polyester et autres)

C1.3 - Une partie (accotoirs de préférence) garnissage d'interprétation libre

choix des matériaux et des formes

C1.4 - Finition Tissus à rayures ou à raccords

Un élément " empoché "

C2 - DECOR / COUPE VILLE

- C2.1 Coupe d'un lambrequin ou bandeau découpé d'après croquis coté
- C2.2 Coupe d'un décor : festons réguliers, festons irréguliers, chutes etc...
- C2.3 Pose d'une garniture de fenêtre ou décor
- C2.4 Exécution d'un panneau de tenture murale

C3 - ARTS APPLIQUES

C3.1 Histoire de l'art:

- C3.11 Notions d'histoire générale de l'Art
- C3.12 Evolution des techniques et des styles du mobilier français et de la décoration intérieure du moyen âge à nos jours.

C3.2 Dessin d'art:

- C3.21 Les relevés d'un siège, à main levée
- C3.22 Le dessin géométral à échelle donnée
- C3.23 Le dessin perspectif à vue (au crayon, ou à la plume, ou en couleurs)
- C3.24 Le dessin de décor de lit ou de baie à échelle réduite

3

SI - LECTURE DE PLAN et DESSIN DE DETAIL

- S1.1 Relevés des mesures, métrage, plans de coupe.
- S1.2 D'après un plan d'architecture, établir la disposition d'une tenture, et définir le métrage.
- S1.3 D'après un plan de siège, définir une technique de garnissage : classique ou moderne.
- S1.4 Noter les différences possibles de la construction des bâtis.
- S1.5 Dessin de présentation d'un décor drapé sur indication d'un plan d'architecture.

SII - ORGANISATION DU TRAVAIL ET TECHNOLOGIE

Technologie professionnelle:

- S2.1 -Evolution des techniques des garnissages
- S2.2 Conséquences des techniques modernes sur la conception et la construction des bâtis
- S2.3 -Rideaux : conception, confection, diversité.
- S2.4 -Quincaillerie: tringlages, supports.
- S2.5 -Adaptation aux architectures actuelles
- S2.6 Tirages: à main, par cordon, par moteur électrique.
- S2.7 -Décors : installations des galeries, fixation des décors.
- S2.8 -Tentures : diversité, finitions.
- S2.9 Tapis : connaissances des revêtements de sol,
 - diversité des poses
 - clouage sur bande, agrafages, collages.
- S2.10 -Lits et literies : diversité des matelas, confection des sommiers.

S3 TECHNOLOGIE GENERALE

- S3.1 Fibres, textiles, tissage (caractéristiques)
- S3.2 Tissus : description et particularités d'emploi sur présentation d'échantillons
- S3.3 Passementerie
- S3.4 Tissus enduits, cuirs
- S3.5 Matériaux de garnissage :
 - Fibres : origine, emploi, valeurs
 - Plumes et duvets
 - Mousses : diversité, caractéristiques
 - Ressorts à spire, à arc, d'extension
 - Sangles élastiques : tissées, enduites de caoutchouc, profils moulés
- \$3.6 Matériaux de finition :
 - Clouterie, passepoils, coutures
 - Passementeries : emplois

S. 4 ORGANISATION GENERALE D'UN ATELIER

- S4.1 Caractéristiques du matériel nécessaire pour les travaux de garnissage :
 - armoires et casiers de rangement
 - tréteaux, établis, supports de siège à rotule
 - stocks et rangement : fibres, mousses, ressorts à spire
 - ressorts à arc et accessoires
 - sangles diverses et toiles
 - quincaillerie
- S4.2 Types des outils généralement utilisés pour les travaux de garnissage traditionnel
- S4.3 Particularités de l'outillage utile pour les garnissages modernes :
 - agrafeuses, scies, accessoires de collage, ponceuses
- S4.4 Outillage à main, électrique, à air comprimé

5

S.5 ORGANISATION GENERALE DE L'ATELIER DE GARNISSAGE

- \$5.1 Agencement rationnel des postes de travail et des emplacements des volumes de rangement
- S5.2 Implantation type d'un atelier de petite entreprise (4 à 5 ouvriers) sur indications d'un plan coté

S.6 ATELIER DE COUPE ET DE CONFECTION

- S6.1 Connaissance élémentaire des machines à coudre
- S6.2 Matériel, rangement
- S6.3 Installation de contrôle et réglage des rideaux
- S6.4 Implantation type d'un atelier de coupe sur indication d'un plan coté

S.7 GENERALITES

- S7.1 Importance et sélection des échantillons (tissus, passementerie, tringlages)
- S7.2 Fiches de travail : établissement d'une fiche type
 - a) sièges et garnissage
 - b) rideaux
 - c) dessus de lit

S.8 LEGISLATION ET HYGIENE

- S8.1 Conditions de travail : Généralités
- S8.2 Le contrat individuel de travail
 - -placement du travailleur
 - -formation du contrat de travail
 - -rupture du contrat de travail
 - -règlement d'atelier

6

S8.3 - La rémunération

- -paiement des salaires
- -montant des salaires

S8.4 - La durée du travail

- -le repos des travailleurs
- -le repos hebdomadaire
- -les congés payés
- -les jours chomés, les intempéries
- -le travail des femmes et des enfants

S8.5 - La sécurité sociale

- Les assurances sociales :
 - -conditions d'assujettissement
 - -les cotisations
 - -l'assurance maladie
 - -l'assurance maternité
 - -l'assurance invalidité
 - -l'assurance vieillesse
 - -l'assurance décès
 - -les mutuelles

S8.5 - La prévention et réparation des accidents du travail

- -le comité de sécurité
- -la médecine du travail et services médicaux du travail
- -le personnel garanti
- -les risques couverts
- -les maladies professionnelles
- -les droits des victimes d'accidents du travail
- -qui supporte les charges des accidents?
- -les procédures

S8.6 - Les prestations familiales

- -les conditions générales d'attribution
- -les allocations familiales proprement dites
- -l'allocation de salaire unique
- -l'allocation de maternité
- -l'allocation prénatale
- -l'allocation de logement

S8.9 - Les conflits du travail - Réglements

- -le règlement des conflits individuels : le conseil de prud'hommes
- -le règlement des conflits collectifs : conciliation et arbitrage

S8.10- Les organismes professionnels

-les syndicats professionnels

- -le comité d'entreprise
- -les délégués du personnel
- -les coopératives
- -les associations paritaires, etc...

S8.11-Le contrôle de l'application des lois

-l'inspection du travail

S8.12- La formation professionnelle

- -l'apprentissage et l'éducation professionnelle obligatoire
- -la formation professionnelle des adultes
- -la promotion sociale

S.9 HYGIENE, SECURITE ET PREVENTION DES ACCIDENTS

S9.1- Problème de la sécurité

-aperçu sur les statistiques portant sur l'importance, la fréquence et les origines des accidents

S9.2- Les organismes de prévention

-institution, composition, rôle

S9.3- L'hygiène du travail (section 1 du décret du 10.7.1913)

- -hygiène des locaux, ambiance, entretien des locaux
- -maladies professionnelles, premiers soins (conduite à tenir en présence de blessures, brûlures, asphyxie, fractures, etc...)

S9.4- La sécurité du travail en général

- -L'importance sociale de la prévention
- -Les différents facteurs d'accidents et leur importance relative (humains, matériels, méthodes de travail etc...)
- -Les accidents à l'atelier, au chantier, de trajet, à domicile
- -L'éducation du personnel à tous les échelons (esprit de sécurité, d'équipe, de sobriété, etc...)
- -Les règlements généraux, de chantier et d'atelier, de magasin, de dépôt (consignes générales, emploi des affiches, etc...)

MATHEMATIQUES

Les problèmes proposés, tirés d'authentiques situations de l'activité professionnelle ou de la vie familiale et sociale, porteront sur :

1. CALCULS

Calcul des surfaces, des volumes, des masses Calcul des temps Règle de trois, fractions, racine carrée Proportions, échelles Nombres complexes, mesures des arcs et des angles Calcul rapide

2. ENSEMBLES GEOMETRIQUES

Les angles
Les triangles
Les quadrilatères
Le cercle et les différentes lignes qui en dépendent
Les polygones
Les courbes usuelles
Les surfaces
Les volumes
Les lignes proportionnelles
Les rapports

UNITES CONSTITUTIVES DU REFERENTIEL

UNITE U11 Lecture de plan et dessin

C	Savoirs associés	S1	S2	S3	S4	S5	S 6	S 7	S8	S 9
	Intitulé des compétences							<i>3.</i>		37
CLI									,	İ
C1.2	10 de la 10									
Cin										
C1.4										
C2.1										
C2.2										
C2.3										
C2.4										,,,,,
C3.11										
C3,12										
C3.21						_				
C3.22										
C3.23										
C3,24										

UNITE U12 Organisation du travail et technologie

С	Savoirs associés	S1	S2	53	6.4	S5	S6	57	S8	S9
	Intitulé des compétences	J.	***			3	3	2	30	37
C1.1										
C1.2										
C1.3										
C1.4										
C2.1										
C2.2										
C2.3										
C2.4										
C3.11										
C3.12		:								
C3,21										
C3.22										
C3.23										
C3.24										

UNITE U21 Garnissage

С	Savoirs associés	S1	52	S3	S4	S5	S 6	S7	S8	S9
	Intitulé des compétences				54	3	30	37		_ 39
C1.1										
C1.2	Intitulé des compétences								_	
C1.3										
C1.4										
C2.1			1							
C2.2										
C2.3										
C2.4										
C3.11										
C3.12										
C3.21										
C3.22										
C3.23										
C3.24										

UNITE U22 Décor

С	Savoirs associés	Sī	.52	53	S4	S5	S6	S7	S8	S9
	Intitulé des compétences									Ű,
C1.1										
C1.2										
C1.3		:								
C1.4										
C2.1										_
C2.2										
C2.3										
C2.4										
C3.11										
C3.12									_	
C3.21										
C3.22					_					
C3.23		_								
C3.24										

UNITE U31 Dessin d'art

C	Savoirs associés	Si	S2	S3	S4	S 5	S 6	57	S8	S9
	Intitulé des compétences	•	3		34	35	30	Si.	36	39
C1.1										
C1.2		İ							ţ	
C1.3										
C1.4										
C2.1					i					
C2.2						-			-	
C2.3						-				
C2.4										
C3.11										
C3.12										
C3.21										
C3.22					_					
C3.23										
C3.24										

UNITE U32 Histoire de l'art

С	Savoirs associés	S1	52	S3	S4	S5	S 6	S7	S8	S9
	Intitulé des compétences					55	50		36	37
C1,1										
C1.2				-						
C1.3										
C1.4										
C2.1										
C2.2										
C2.3										
C2.4									i	
C3.11					_	·				
C3.12										
C3.21										
C3.22										
C3.23										
C3.24										

UNITE U 40

Mathématiques

L'unité « mathématiques » englobe les compétences mentionnées dans le référentiel du diplôme

L'unité « français » englobe les compétences mentionnées dans le référentiel de français annexé à la note de service n° 93-080 du 19 janvier 1993 (BO n°.5 du 4 février 1993) relative aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français commun à l'ensemble des brevets professionnels.